

Inclusion financière dans la zone CEMAC en période pre-covid-19 : une analyse de ses déterminants socio-économiques et institutionnels

Financial inclusion in the CEMAC zone in the pre-covid-19 period: an analysis of its socio-economic and institutional determinants

KUIPOU TOUKAM Christophe

Enseignant-chercheur
Ecole Normale d'Enseignement Technique (ENSET)
Université de Bamenda
Cameroun
RIMEA

TIOMELA YEMEDJEU Alexis

Enseignant-chercheur
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université de Maroua
Cameroun
LAREFA

ACHAMOH NGIMANANG Vitalice

Enseignant-chercheur
Ecole Normale d'Enseignement Technique (ENSET)
Université de Bamenda
Cameroun
RIMEA

Date de soumission : 30/05/2025

Date d'acceptation : 04/07/2025

Pour citer cet article :

KUIPOU TOUKAM. C & AL. (2025) « INCLUSION FINANCIERE DANS LA ZONE CEMAC EN PERIODE PRE-COVID-19 : UNE ANALYSE DE SES DETERMINANTS SOCIO-ECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 7 » pp : 597- 621.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



RESUME

Cette étude analyse les déterminants institutionnels et socio-économiques de l'inclusion financière dans les pays de la CEMAC avant la période de COVID-19. A partir des données de sources secondaires collectées sur une période allant de 2007 à 2018, l'utilisation de la méthode des moindres carrées généralisées faisables (MCGF) nous a permis d'identifier les déterminants majeurs de l'IF. Les résultats obtenus nous montrent que les variables économiques telles que l'éducation, l'Age 25-65 ans et le téléphone mobile et les variables gouvernementales comme VR, AL et QRC sont des déterminants importants pour l'IF. En guise de recommandation en liaison avec les résultats obtenus, les gouvernements et leurs partenaires doivent mettre en place des stratégies en vue d'augmenter le niveau d'IF qui reste encore très bas, renforcer les lois réglementaires pour mieux protéger les consommateurs de services financiers, élargir l'accès de la population à l'éducation, trouver les voies et moyens qui permettront aux populations démunies d'avoir facilement un accès aux services bancaires (femmes, jeunes, pauvres, etc.), et poursuivre leurs efforts pour augmenter le nombre d'emplois permanents et stables créés en mettant l'accent sur le genre.

Mots clés : Inclusion financière ; Crédit bancaire ; MCGF ; COVID ; CEMAC.

ABSTRACT

The main objective of this article is to highlight the economic and institutional determinants of financial inclusion in the CEMAC zone before COVID-19. Based on data from secondary sources collected over a period ranging from 2007 to 2018, the use of the feasible generalised least squares (FGLS) method enabled us to identify the major determinants of FI. The results show that economic variables such as education, age 25-65 and mobile phones and government variables such as VR, AL and QRC are important determinants of FI. By way of recommendation in connection with the results obtained, governments and their partners must put in place strategies to increase the level of FI, which is still very low, strengthen regulatory laws to better protect consumers of financial services, broaden access to education for the population, find ways and means of giving poor people easy access to banking services (women, young people, the poor, etc.), and continue their efforts to increase the number of permanent and stable jobs created, with a focus on gender.

Key words: Financial inclusion; Bank credit; MCGF; COVID; CEMAC.

Introduction

L'inclusion financière est un enjeu prépondérant pour le développement économique et social des pays en développement. Avant la pandémie de COVID-19, la CEMAC avait déjà des défis à relever en matière d'inclusion financière, notamment en raison de la faible pénétration des services financiers surtout dans les populations rurales. Ainsi, les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) devrait s'achever en 2015 pour se faire remplacer par les objectifs de développement durable (ODD) pour les quinze prochaines années dont principales orientations pratiques sont basées sur l'humanité, la planète et la prospérité. La pauvreté et l'extrême pauvreté quel que soit sa forme et sa dimension constitue l'un des défis majeurs que l'humanité doit faire face, car il s'agit d'une condition indispensable au développement durable. Ces objectifs concilient trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale qui guideront les actions à mener au cours des quinze prochaines années dans des domaines qui sont d'une importance cruciale pour l'humanité et la planète. L'inclusion financière permet aux individus et aux entreprises d'accéder aux services financiers de base tels que les crédits bancaires, les comptes bancaires ainsi que les assurances. Ainsi, l'une des actions pour éliminer la pauvreté est l'IF qui se définit comme étant la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables (Banque Mondiale, 2015). Ce qui n'est pas toujours vérifiable dans tous les pays du monde aux vues de leurs inégalités. L'accès à un compte d'opérations courantes constitue la première étape vers une IF entière, en ouvrant la voie au dépôt d'argent, mais aussi à l'envoi et la réception de paiements. Au cours des dernières décennies, le système financier africain s'est développé rapidement, comme le montrent Allen et al. (2013), Allen et al. (2011), Beck et Cull (2013). Alors que, dans les années 1980, les banques publiques étaient soumises à une réglementation très restrictive, la libéralisation financière et la mondialisation ont entraîné des changements majeurs dans les systèmes financiers de nombreux pays du continent. Le processus de bancarisation de la population, à l'œuvre depuis une quarantaine d'années, a conduit les services bancaires, à devenir l'un des éléments clefs de l'intégration aux sociétés contemporaines. Alors qu'en France, 18 % des ménages seulement détenaient un compte chèques ou un livret d'épargne en 1966, ils étaient 92 % en 1984 (Bonin, 1992), et sont 99 % aujourd'hui (Daniel et Simon, 2001). La bancarisation de la population est une étape préalable au développement économique. L'accès aux services bancaires permet de faciliter

les flux financiers, de stimuler l'économie locale par l'accès au crédit et également d'évoluer vers une économie plus formelle en raison de la traçabilité des opérations. Le taux de bancarisation est généralement corrélé au développement économique d'un pays¹. La bancarisation reste alors un facteur très important pour les banques commerciales et par conséquent pour la croissance économique. Cependant, de nombreuses personnes dans le monde restent exclues du système financier traditionnel en raisons de divers obstacles socioéconomiques et institutionnels.

Au regard de ce qui précède et des réalités socio-culturelles et économiques que vivent les populations des pays de la zone CEMAC, la question suivante est posée : **Quels sont les déterminants de l'inclusion financière dans les pays de la zone CEMAC ?** Pour répondre à cette question, nous fixons pour objectif principal d'identifier les déterminants de l'IF dans les pays de la zone CEMAC. Pour cela, nous allons analyser les résultats de recherches empiriques sur les déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'inclusion financière avant la pandémie COVID-19. Le développement de cet article sera structuré comme suit : dans un premier temps, on va présenter l'état des lieux, dans un second temps la revue de la littérature, dans un troisième temps la méthodologie, les résultats et interprétations et enfin la conclusion et recommandations.

1. Etats des lieux sur les déterminants de l'inclusion financière en zone CEMAC

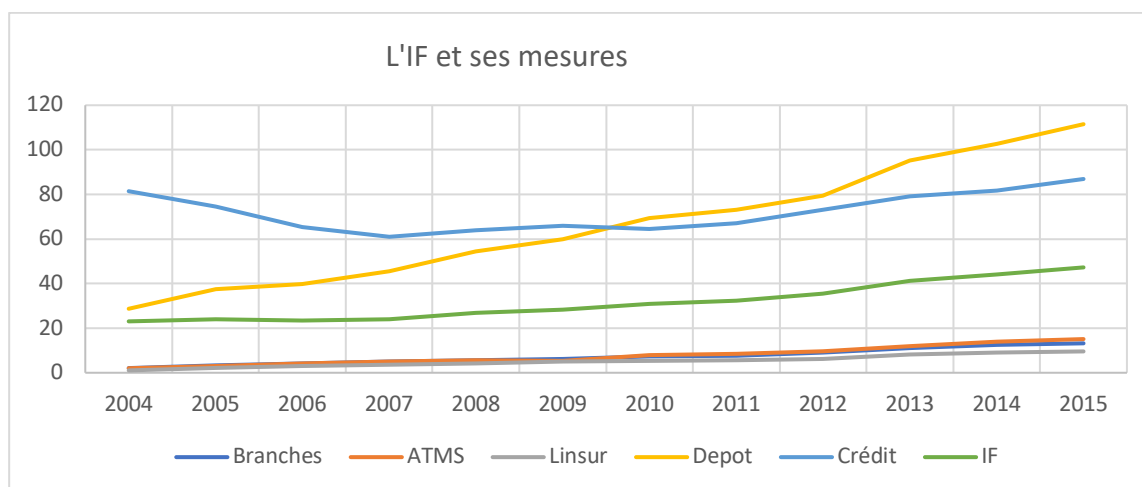
Il est question de présenter les facteurs qui favorisent l'accès aux services financiers dans la zone CEMAC avant la pandémie COVID-19.

1.1. Mesures de l'inclusion financière (IF)

Dans le cadre de notre étude, l'IF est mesurée par les branches bancaires (Branches), les guichets automatiques de billets (ATMS), l'assurance premium (Linsur), les dépôts (Depot) et le crédit (Credit).

¹CGAP (Groupe Banque Mondiale financial Access 2010, la Situation De L'inclusion Financière À Travers La Crise, 2010

Figure 1 : Différents indicateurs de l'Inclusion financière



Sources : Auteur à partir de Global Financial Development Database 2017

Au regard de la figure ci-dessus, nous observons que l'IF présente une courbe stagnante sur la période 2004-2007 et au delà de cette période, la courbe de l'IF est croissance. C'est un bon signe pour l'IF des populations. Mais elle reste encore très bas car en 2014 nous avons un taux de bancarisation de 14,6 % dans la zone. Ceci peut s'expliquer par les facteurs déterminants d'une bonne inclusion financière. En Afrique seulement 20% des foyers disposent d'un compte bancaire. Les réseaux d'agences bancaires demeurent concentrés dans les zones urbaines, excluant de ce fait les populations péri-urbaines et rurales. A l'inverse, les réseaux de téléphonie mobile couvrent désormais plus de la moitié de la population du continent. L'offre des opérateurs s'est enrichie de services financiers (services de paiement, d'épargne et de transfert notamment) communément appelés Mobil Banking. L'une des particularités du système bancaire de la CEMAC est sa très forte concentration qui se traduit par un taux de bancarisation parmi les plus faibles du monde (en moyenne 14,6 % dans la CEMAC en 2014), loin de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (29 %) et des pays en développement (53 %). Il s'agit, d'une part, de la concentration géographique avec une très forte localisation des banques dans les grandes villes au détriment des zones rurales, et des zones urbaines au détriment des zones périurbaines et, d'autre part, d'une concentration de l'activité, avec un nombre limité de banques qui collectent l'essentiel des dépôts et octroient les crédits, donnant au marché une structure oligopolistique, et ceci malgré l'augmentation du nombre de banques enregistrées entre 2000 et 2015. Cette concentration se traduit par un coût de crédit élevé et une insuffisante rémunération de l'épargne (Avom et Nana Kuindja, 2017).

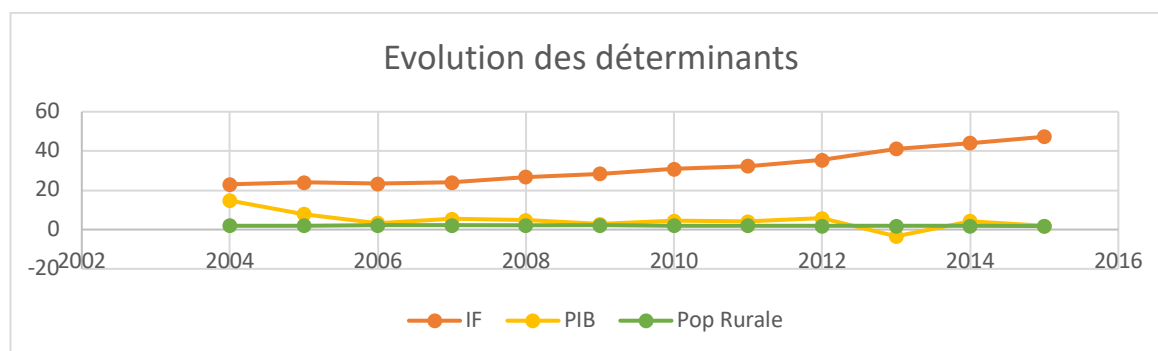
1.2. L'exclusion liée à l'accès aux établissements bancaires

Alors que l'utilisation des services financiers mesuré comme ayant des comptes de dépôt auprès des banques ou une microfinance atteignent plus de 90% dans la plupart des pays à revenu élevé dans de nombreux pays à revenu faible ou même moyen, l'utilisation de services financiers formels reste encore limitée à un petit nombre d'entreprises et de ménages (Beck et al., 2007 ; Honohan, 2008). Cette limitation à l'accès dans les pays pauvre est causée par plusieurs facteurs qui impacte négativement les déterminants de l'inclusion, dont la zone CEMAC n'en ait pas épargné. Par l'exclusion à l'accès (géographiques et les couts administratifs), nous allons essayer de présenter un état de lieu des déterminants de l'IF dans la zone CEMAC.

1.2.1.L'exclusion géographique

Les années qui ont précédées la création de la COBAC étaient essentiellement caractérisées par la prépondérance des pouvoirs publics dans les établissements de crédit de la zone (Avom et Eyeffa, 2007) d'une part et la multiplicité des banques de développement (Hugon, 2007) d'autre part. Cette configuration reflétait principalement l'objectif de développement poursuivi par les autorités de tous les pays. En conséquence, contrairement à la logique de rentabilité, assez fréquemment, ces autorités décidaient de l'implantation des certaines banques dans des zones faiblement peuplées et assez éloignées des grands centres d'activité économique. En particulier, plusieurs banques ont fermé et d'autres ont réduit le nombre de leurs agences pour conserver celles qui sont implantées dans les grandes villes peuplées donnant naissance à une forte concentration bancaire (Avom et Eyeffa, 2007). Ce qui fait que, la prestation de services financiers exige de la part des entreprises des garanties plus fortes que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Ainsi, sur 24 banques en activité en 1990 dans la sous-région, 18 étaient déclarées insolvable, dont 11 en liquidation totale (BEAC, 2002). Cette situation obligea les autorités à procéder à la restructuration du secteur bancaire qui s'inscrit dans le cadre de la libéralisation financière engagée au début des années 1990. Elle s'est traduite notamment par la fermeture ainsi que la privatisation de ces institutions financières (Hugon, 2007) et la création d'un organe unique de régulation bancaire.

Figure 2 : Évolution de quelques déterminants en zone CEMAC



Source : Auteur à partir de Global Financial Development Database 2017

En observant la figure ci-dessus, les populations des localités éloignées (petites et moyennes villes ou zones rurales) se retrouvent fortement pénalisées et exclues. Pour accéder aux services financiers offerts par ces banques, elles sont obligées d'effectuer des déplacements coûteux en termes de ressources financières et de temps pour venir dans les grandes villes où sont désormais implantés ces établissements. Et bien quand une minorité peut y accéder, Les coûts d'intermédiation bancaire sont élevés. D'après Tchouassi et Tamchap (2013) le taux de bancarisation dans la zone CEMAC est de 3.4%² et d'après les rapports de 2009 ce taux en n'est que de 7%, avec une densité bancaire d'un guichet pour 68.384 personnes (Avom et Bobbo, 2014). D'après la littérature, la concentration bancaire est généralement saisie en termes de dépôts/crédits, de parts de marché et de densité bancaire. Compte tenu de l'objectif poursuivi par cette étude, nous nous limitons simplement à la densité bancaire à l'origine de l'exclusion financière de la population. Le tableau 1 ci- dessous donne le nombre de banques et celui de leurs guichets ainsi que la population des pays de la CEMAC pour l'année 2015.

Tableau 1 : Réseau des banques et taux de densité bancaire dans la CEMAC au 31 décembre 2015

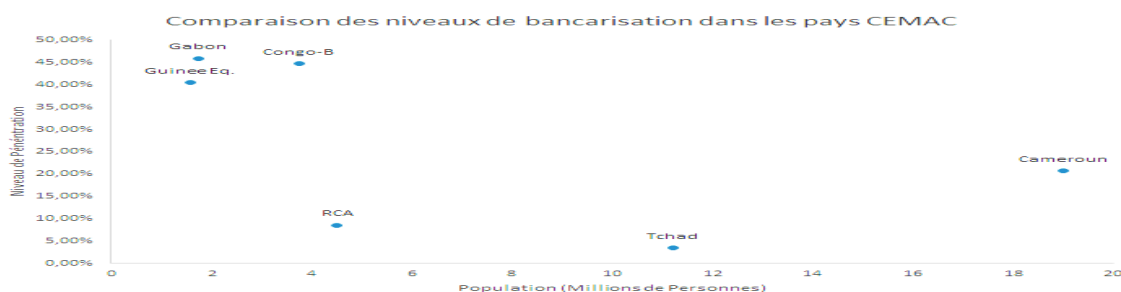
	Nombre de banques	Nombre de guichets	Population (en millions d'habitants)	Population/ Nombre de banques	Population/ Nombre de guichets
Cameroun	14	285	20,424	1702000	124536,585
Centrafrique	4	22	4,628	1157000	220380,952
Congo	11	77	3,865	644166,66	77300
Gabon	10	81	1,496	166222,22	31829,7872
Guinée équatoriale	5	32	0,703	175750	50214,2857
Tchad	8	66	10,223	1277875	262128,205
CEMAC	52	563	41,339	961372,09	123400

Source : Auteurs à partir du rapport COBAC 2010 et WEO Database du FMI 2015

² Ce taux passe à 5,6% si les IMF sont prises en compte.

Le tableau ci-dessus montre que le taux de densité bancaire, mesuré par le nombre d'habitants rapporté à celui des banques, est très lâche dans la CEMAC. En moyenne, une banque pour 961 372,09 habitants ou un guichet pour 123 400 habitants, est parmi le taux le plus élevé au monde. Le tableau ci-dessus met en évidence des très grandes disparités au sein de la région où globalement deux groupes de pays s'établissent. Le premier constitué du Gabon, de la Guinée Équatoriale et du Congo où la densité bancaire est la plus faible. Un deuxième groupe qui réunit le Cameroun, la Centrafrique et Tchad où cette densité est la plus élevée comme présenté dans le tableau ci-dessous. Ces différences sont en parties imputables à l'importance de la population de ces pays. Il semble que les pays les plus peuplés sont ceux-là qui affichent les densités les plus lâches.

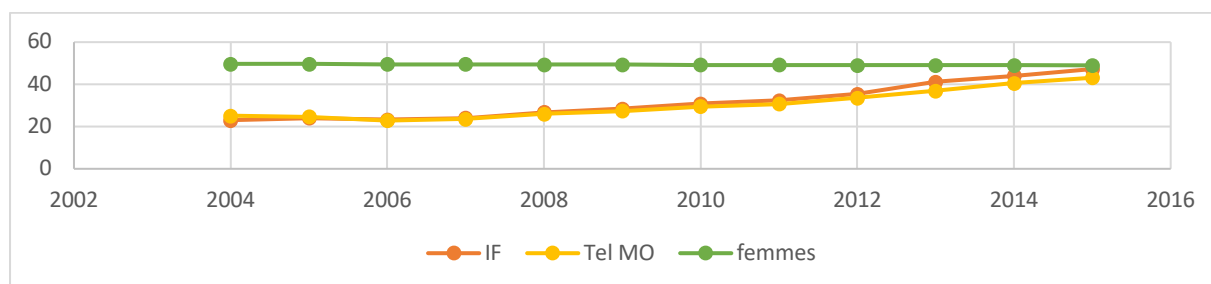
Figure 3: Niveau de bancarisation en zone CEMAC



Source : BEAC via APECCAM (Magazine Banques du Cameroun, 2018)

Une autre mesure de la concentration bancaire est la répartition géographique des agences sur le territoire national. Des 85 agences bancaires que comptait le Cameroun en 2003, 80% étaient implantées dans les villes de Douala et Yaoundé (Avom et Eyeffa, 2007). Dix ans plus tard, la situation n'a guère changé pour tant, Asli Demircuc-Kunt, directrice chargée des politiques du développement et économiste en chef du réseau Finances et secteur privé de la Banque mondiale, est l'un des co-auteurs du rapport analysant les données de Global Findex. Elle explique que l'absence d'agence et de compte bancaire obligent souvent les populations à conserver l'argent qu'elles épargnent « sous le matelas ». Outre que ce type de pratique est risqué, « les gens ont plus de mal à épargner, sans parler du recours au crédit, à l'assurance et aux outils financiers complexes ». Les services bancaires basés sur la téléphonie mobile, qui permettent aux détenteurs de comptes de régler des factures, d'effectuer des dépôts ou d'exécuter d'autres transactions par Shot Messenger Service (SMS), se sont développés au point d'accaparer 16 % du marché en Afrique subsaharienne, où les services bancaires traditionnels sont freinés par les carences des systèmes de transport et d'autres infrastructures.

Figure 4 : Evolution du taux d'utilisation du téléphone mobile



Source : Auteur à partir de WDI 2018

Pour améliorer, le taux de bancarisation dans la CEMAC, le vice-gouverneur de la BEAC, lors d'une rencontre régionale à Yaoundé, le 7 juin 2011, sur la finalisation du cadre juridique de la monnaie électronique a déclaré que la banque centrale ambitionne de porter le taux de bancarisation dans la sous-région à 20% dans les cinq prochaines années, car d'après un rapport publié par la Banque Africaine de Développement, la monnaie électronique aurait une vitesse de circulation de trois à quatre fois supérieure à celle des autres composantes de la masse monétaire (Doucouré et Sène, 2014). Au regard de le graphique 4 ci-dessus, la courbe du taux d'utilisation du téléphone portable évolue dans le même sens que celui de l'IF . Pour ce faire, la banque et les autorités des Etats de la CEMAC vont actionner le levier de la vulgarisation de la monnaie électronique, avec notamment le m-banking³ dans le but, de rapprocher toutes les populations très éloignées des quartiers périphériques où est concentrée la plus forte densité de la population et la plus pauvre également qui sont obligés de supporter des frais de transport assez importants compte tenu de la faiblesse de leur revenu pour accéder aux banques. Ce qui les contraints à limiter au minimum leurs déplacements contrairement aux grandes villes où sont implantées les banques, à proximité des clients les plus fortunés. Chaque semaine, les participants mettent des fonds en commun et les remettent à l'un deux en fonction d'un processus de désignation. Cette pratique est particulièrement répandue en Afrique subsaharienne, où 48 % des épargnants y ont recours ou passent par une personne extérieure à la famille.

1.2.2. Exclusion par les coûts administratifs

Les coûts administratifs sont matérialisés par les différentes charges supportées par les clients des banques afin de se conformer aux formalités administratives qui donnent droit aux produits et services bancaires. Dans cette perspective, la réglementation bancaire, en l'occurrence les exigences en matière de documents à fournir par les clients, a un effet direct

³ Permet de réaliser des opérations de gestion d'un compte via les réseaux de téléphonie sans fils avec des outils mobiles

sur les obstacles que les banques imposent (Beck et al., 2008) à leurs clients et limite d'autant l'accès aux services qu'elles offrent à une certaine catégorie de la population. « Ces obstacles se révèlent disproportionnés compte tenu notamment des faibles montants que les gens peuvent généralement mettre de côté tous les mois », déplore Leora Klapper, en charge de la supervision de la base Global Findex et économiste principal au Groupe de recherche sur le développement. « Les responsables doivent intégrer le fait que si des personnes ne passent pas par une institution officielle pour épargner, c'est parce qu'elles considèrent les obstacles matériels, bureaucratiques et pécuniaires liés à l'ouverture d'un compte particulièrement prohibitifs ».

Dans la CEMAC, deux catégories d'exigences administratives peuvent être signalées : celles qui obligent les clients à fournir certains documents et celles qui fixent des montants minimums dont il faut disposer pour ouvrir un compte. Ces exigences sont susceptibles d'engendrer et/ou d'accentuer l'exclusion financière. Si nous prenons l'exemple du Cameroun qui concentre environ 40% des banques de la CEMAC (COBAC, 2010), plusieurs documents sont exigés pour ouvrir un compte dans une institution bancaire formelle. Parmi ceux-ci, on note entre autres : une pièce d'identité officielle (carte d'identité nationale ou passeport en cours de validité), des justifications de domicile (facture d'électricité ou d'eau ou de téléphone), des justifications de revenu (bulletin de salaire, titre de patente en cours de validité). Quel que soit leur statut socio-économique, ces exigences d'information s'appliquent à tous les clients.

L'une des caractéristiques des pays en développement est la prépondérance de l'économie informelle : travailleurs et entreprises opérant hors du cadre légal ou de l'emprise de l'administration publique dans les activités économiques. L'informalité est en effet très répandue dans les pays de l'Afrique subsaharienne et notamment ceux de la CEMAC. Dans cette région en particulier, le secteur informel représente environ 40% du PIB des économies (Schneider et al., 2010).

Tableau 2 : Ampleur de l'économie informelle en pourcentage du PIB des pays de la CEMAC

Pays	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée	Tchad
Économie informelle en % du PIB	32,0	45,0	46,4	47,5	31,4	43,7

Source : Schneider et al. (2010)

Une bonne partie de la population évoluant dans le secteur informel éprouve des réelles difficultés pour fournir les documents réclamés par les banques. Cependant, Arnold Ekpé d'Ecobank rappelle qu'il faut regarder du côté des pays anglophones. Le Nigéria, le Kenya,

l'Afrique du Sud, comment font-ils pour avoir des taux de bancarisation qui dépassant 50%. Ils ont eux aussi des économies informelles. Bien que les intérêts économiques des uns ne soient pas ceux des autres. En conséquence, du fait de telles exigences réglementaires, toute cette proportion de la population subie une exclusion financière. En fin de compte, un niveau élevé d'informalité renforce l'exclusion financière. Et même pour ceux qui ont la chance de travailler dans le secteur formel, surtout ceux à faible revenu, ils sont confrontés à des nombreuses difficultés, compte tenu de la réglementation existante.

2. Revue de la littérature sur les déterminants de l'IF

L'inclusion ou l'exclusion aux services financiers, est souvent considéré sans discernement comme un problème dans de nombreux pays en développement. Un large accès aux services financiers est lié au programme de développement économique et social. Les différentes contraintes de l'offre et de la demande nous permettrons d'analyser les différents théories liées aux problèmes d'inclusion financière.

2.1. La théorie des frontières des possibilités d'accès et IF

Les dernières réformes sur la libéralisation du secteur financier avec la suppression des taux d'intérêts, la privatisation des banques commerciales, n'ont pas intensifier l'éclosion de l'accès aux services financiers qui était prévu en particulier pour les ménages à faible revenu et les petites et moyennes entreprises (PME). Dans un monde purement théorique et peu intéressant caractérisé par l'absence de coûts de transaction, d'incertitude et d'asymétrie d'information, il n'y a pas de "problème" d'accès. Les problèmes d'accès surgissent cependant dans un sens bien défini dans la réalité et sont essentiellement liés à des faits réels cruciaux tels que les coûts de transaction, l'incertitude quant aux résultats du projet et les asymétries d'information. Celles-ci introduisent des frictions qui peuvent limiter l'accès aux services financiers et qui peuvent rendre difficile le découplage des investissements et du financement dans la plupart des cas (Beck et Torre, 2006b). Plusieurs théories mettent en relief l'inclusion financière.

Beck et Torre (2006a), a développé la théorie des frontières à l'accès des services financiers. En se basant sur la théorie économique de l'offre et de la demande, il identifie les problèmes d'accès aux services bancaires et financiers et leurs causes. L'efficacité avec laquelle les institutions financières et les marchés peuvent surmonter les frictions du marché dépend essentiellement de plusieurs variables d'état-facteurs invariables à court terme qui influent sur la prestation des services financiers du côté de l'offre et peuvent limiter la participation du côté de la demande. Ainsi, les variables d'état imposent une limite supérieure à l'expansion

des circuits financiers dans une économie à un moment donné. Le recours au concept des variables d'état nous permet de définir la frontière de la profondeur du secteur financier comme un équilibre raisonné de la demande et de l'offre réalisées, diversement affectées par les frictions du marché. En d'autres termes, il s'agit de la profondeur (par ex., les volumes des crédits et des dépôts), de la portée (par ex., la proportion de la population atteinte) ou de l'ampleur maximum *soutenables* qu'un système financier (par ex., la diversité des sources intérieures de financement à long terme) peut atteindre raisonnablement à un moment donné. En principe, cette frontière peut varier pour divers types de services financiers selon les sources des frictions du marché. Ainsi, la frontière pour les services de paiement et d'épargne et pour les marchés d'actions, où les coûts de transaction constituent la contrainte décisive, peut être différente par rapport aux services de crédit et d'assurance, où le risque est un important élément supplémentaire. La demande est appréciée par les facteurs économiques (le revenu, le prix) et non économiques (illettrisme financier, barrière culturelle, religieuse et zone géographique) et l'offre est appréciée par les coûts de transaction, les risques systémiques et particuliers et les institutions. Ce tableau couvre un aspect important de notre problématique est l'identification des déterminants de l'IF qui permet un accès aux services financiers.

2.2. Synthèse des travaux empiriques sur les déterminants de l'inclusion financière

De nombreux travaux empiriques ont été menés pour comprendre les déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'inclusion financière. Les déterminants comme :

- **le revenu (Produit intérieur brut par habitants)** : En utilisant la base de données Global Findex 2012 de la Banque mondiale, Allen et al. (2016) analysent ces caractéristiques individuelles à l'échelle mondiale. Ils trouvent que la probabilité de posséder un compte dans une institution financière formelle est plus élevée pour les individus plus riches, plus instruits, plus âgés, en milieu urbain, employés, mariés ou séparés. La probabilité d'épargne formelle est plus élevée pour les mêmes caractéristiques individuelles. Enfin, la probabilité d'emprunter augmente officiellement pour les hommes plus âgés, instruits, plus riches et mariés. Les travaux des auteurs cités ci-hauts nous présentent les déterminants de l'inclusion financière. En utilisant le Global Findex 2012 sur 98 pays en développement, Demirgüç, Kunt et al. (2013) constatent qu'il existe un écart important entre les sexes en matière de propriété de compte, d'épargne formelle et de crédit formel. Être une femme augmenterait la probabilité d'être exclue financièrement. Des difficultés plus grandes à présenter des garanties collatérales ou personnelles, une moindre connaissance financière et une plus grande

expérience des affaires, les antécédents de crédit défavorables du mari et les contraintes ressenties dans le système financier sont quelques-unes des principales raisons de cet écart. Cependant, l'existence de telles discriminations dans la finance informelle est moins certaine. En effet, dans certains pays, les femmes sont plus susceptibles d'utiliser des services financiers informels. Ajide (2017) et Gopalan et Rajan (2015) ont utilisés la méthode des panels pour analyser les déterminants de l'inclusion dans l'Afrique subsaharienne et en les économies émergentes et en développement.

-le genre (population Homme et Femme) : Les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'utiliser les services financiers formels, tandis que les différences entre les sexes dans l'utilisation des services financiers informels varient d'un pays à l'autre selon Aterido et al. (2011). Le Ghana et le Bénin ont un PIB par habitant d'environ 560 dollars. Mais en même temps 29% des adultes au Ghana déclarent avoir un compte formel contre 10% au Bénin. Ainsi, même parmi les économies ayant des niveaux de revenus similaires que cette région, il peut y avoir des différences significatives dans l'inclusion financière. L'une des différences est le genre. En utilisant les données issues de Global Findex, Fungáčová et Weill (2015) étudient l'IF en Chine et constatent que les hommes plus riches, plus éduqués et plus âgés sont plus susceptibles d'être inclus financièrement. En ce qui concerne les obstacles à l'inclusion financière, les personnes les plus pauvres se préoccupent davantage de leur manque d'argent et du fait qu'un autre membre de la famille a un compte tandis que les personnes plus éduquées se préoccupent davantage des coûts et de la confiance dans le système bancaire. Les femmes sont moins susceptibles d'être financièrement incluses en raison d'un manque de documentation ou parce qu'un autre membre de la famille a un compte. Enfin, les personnes âgées sont davantage préoccupées par le manque d'argent, la distance et les raisons religieuses. Ils constatent également que le revenu et l'éducation influencent le choix entre le crédit formel et le crédit informel, mais l'éducation ne conduit pas à un crédit formel plus élevé en Chine. Les femmes semblent être discriminées car elles ne substituent pas le crédit formel au crédit informel. Le genre est également important pour l'inclusion financière. Utiliser le Global Findex 2012 sur 98 pays en développement, Demirgüç-Kunt et al.(2013) constatent qu'il existe un écart important entre les sexes en matière de propriété de compte, d'épargne formelle et de crédit formel. Être une femme augmenterait la probabilité d'être exclue financièrement. De même, Aterido et al (2013, 2015, 2017) analysent cette question dans neuf pays africains mais ne trouvent pas de discrimination significative fondée sur le sexe. L'écart entre les sexes en Afrique semble donc être lié à la participation des femmes en

dehors du secteur financier ; les femmes seraient discriminées dans d'autres domaines de l'économie, tels que l'emploi formel, l'éducation et le ménage. De plus, ils confirment que les femmes africaines sont plus susceptibles de recourir aux services financiers informels. Dans les économies en développement, 46% des hommes déclarent avoir un compte dans une institution financière formelle, pour seulement 37% des femmes. L'écart entre les sexes est particulièrement important en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord mais il est relativement faible en Afrique subsaharienne, où 27% des hommes et 22% des femmes déclarent avoir un compte. Aterido et al. (2011) dans le cas des individus, les comparaisons univariées montrent un taux de participation des femmes au secteur financier formel moins élevé, car elles ont moins d'autres aspects liés à l'utilisation des services financiers, notamment le revenu, l'éducation et l'emploi formel, mais aussi être chef de ménage. Les femmes sont défavorisées dans l'accès des services financiers alors qu'elles représentent un grand potentiel pour l'inclusion. Peachey and Roe (2004) montrent que l'augmentation de la part de la population ayant des comptes bancaires dans les pays de l'OCDE au cours des 50 dernières années peut être attribuée à l'entrée des femmes sur le marché du travail et aux revenus disponibles plus élevés.

-Le niveau d'éducation : Le niveau d'éducation contribue également à expliquer la grande variation dans l'utilisation des comptes formels. Dans les économies en développement, les adultes ayant un niveau d'éducation supérieur sont deux fois plus susceptibles d'avoir un compte que ceux ayant un niveau d'instruction primaire ou inférieur. Bloom et al., (2004) soutiennent qu'une éducation adéquate et une bonne santé stimulent une main-d'œuvre productive qui pourrait par conséquent stimuler la croissance économique nationale et l'inclusion financière.

-L'Age : L'âge est une autre caractéristique qui compte pour la probabilité d'avoir un compte. Dans les pays à revenu élevé et les pays en développement, les 25-64 ans sont plus susceptibles de déclarer avoir un compte dans une institution financière formelle que les jeunes et les personnes âgées. D'après Lyons et Contreras (2017) ont affirmé qu'il existait des preuves d'une double causalité entre l'IF et l'entrepreneuriat des jeunes.

-la situation géographique (zone urbaine et rurale) : Les développements récents dans les services bancaires mobiles et la finance numérique améliorent l'accès au financement formel pour la jeunesse rurale, en particulier en Afrique et en Asie du Sud-Est. Cependant, l'accès à des obstacles considérables continue, principalement en raison de problèmes liés à une infrastructure inadéquate (par exemple, Lyons et al., 2017a, 2017b). En fait, les jeunes

ruraux devront peut-être parcourir une certaine distance pour accéder à des services financiers formels et les utiliser. En raison de leurs connaissances et de leur expérience financière limitées, les jeunes peuvent également avoir une connaissance limitée des types de services et produits financiers disponibles. Ils peuvent également avoir davantage de perceptions erronées et / ou de méfiance à l'égard des institutions financières (Sykes et al., 2016), ce qui peut être un frein pour l'IF des jeunes en milieu rural.

-Le secteur informel : L'économie informelle désigne l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État ou encore elle se définit de façon formelle comme l'ensemble des activités économiques légales qui échappent à toute législation en vigueur. Dans une étude connexe, Benjamin et Mbaye (2010) ont étudié les différences de productivité entre entreprises formelles et informelles en utilisant les données de 900 entreprises au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal. Les conclusions des auteurs indiquent que les entreprises formelles affichent des niveaux de productivité supérieurs à ceux des entreprises informelles. De même, dans une autre étude au niveau micro, utilisant les données d'une enquête menée auprès de 6 402 ménages au Mozambique, Byiers (2009) a constaté que les micro-entreprises non agricoles officiellement enregistrées sont plus productives que leurs homologues informelles. Enfin, dans une étude réalisée par Enfin, pour d'Elgin et Uras (2013), si les contraintes de capacité des institutions financières formelles sont contraignantes, une réduction de la taille du secteur informel retarderait le niveau de développement financier et nuirait donc à la croissance économique.

-La téléphonie Mobile : La téléphonie mobile, ou téléphonie cellulaire est un moyen de télécommunications, plus précisément de radiocommunication, par téléphone mobile. Ce moyen de communication s'est largement répandu à la fin des années 1990. Les opérateurs télécoms ont vite su détecter cette opportunité et ont investi massivement en seulement quelques années. En effet, 60% des 255 offres de paiement / transfert d'argent sur mobile disponibles dans le monde étaient gérées opérationnellement par des opérateurs télécoms en 2014, alors que 5 ans plus tôt, seules 38 offres étaient commercialisées (Bearingpoint, 2014). Ainsi, que ce soit sous la forme d'un partenariat ou d'une création ex-nihilo, de plus en plus d'opérateurs télécom proposent leurs services bancaires ou d'assurances (Bearingpoint, 2014). Danquah et Iddrisu (2018) utilise le sixième cycle du GLSS⁴, un ensemble de données d'enquête représentatif sur le Ghana et des techniques d'estimation probit à deux variables pour examiner de manière empirique l'accès aux téléphones mobiles et le bien-être des

⁴ Ghana Living Standards Survey

ménages d'entreprises non agricoles au Ghana. Les conclusions de l'étude montrent que l'accès à un téléphone mobile augmente de plus de 15% les chances d'être non pauvre au sein du modèle probit bivarié. En ce qui concerne le canal de transmission, les résultats montrent que l'accès aux téléphones mobiles est positif et étroitement lié aux revenus des entreprises non agricoles. Ouma et al. (2017) étudient les services financiers mobiles et l'IFau Kenya par le modèle de régression logit. Il constate que l'approfondissement et l'extension du champ de l'épargne financière mobile constituent un moyen de promouvoir et de mobiliser l'épargne, en particulier pour les pauvres et les bas revenus qui n'ont qu'un accès limité au système bancaire formel

-La qualité de la gouvernance/des institutions : De nombreuses études récentes ont insisté sur l'importance de la qualité institutionnelle pour l'inclusion financière. Rodrik et al., (2004) trouvent que la qualité institutionnelle prime sur la géographie et le commerce international dans l'explication des écarts de revenus entre les pays riches et pauvres. A partir d'une analyse en coupe transversale, Knack et Keefer (1997) trouvent une relation positive entre les différents indicateurs de la qualité institutionnelle (la bureaucratie, les droits de propriété, la stabilité politique) et la performance économique. S'intéressant au contrôle de la corruption, Mauro (1995) montre que les pays dont leur indice de corruption est très élevé tendent à avoir un niveau de croissance très faible. Demetriades and Law (2006) dans leur étude, croisent le développement financier avec les indicateurs de la qualité institutionnelle pour un échantillon de 72 pays portant sur une période allant de 1978-2000. Leur principal résultat est que l'effet positif du développement financier est plus large lorsque le système financier est intégré dans un cadre institutionnel sain et solide. En outre, ils montrent que, dans les pays à faible revenu, la qualité institutionnelle semble être un déterminant fondamental du développement économique plus que le développement financier et que tout effet positif du développement financier sur la croissance sera affaibli sans l'existence de bonnes institutions. Amaira (2012) examine si le cadre institutionnel d'un pays, mesuré par la corruption, le risque, les lois, l'ethnique, les contrats et la bureaucratie, affecte sa croissance économique ; et si l'effet est différent entre les pays émergents. L'étude porte sur 19 pays pour la période 1990-2005.

Au regard de ce qui précède, il vient que de nombreux travaux empiriques ont montré le rôle crucial des déterminants socioéconomiques et institutionnels sur l'inclusion financière que ce soit en Afrique ou dans d'autres pays en voie de développement.

3. Données et Méthodologie adoptée

Il est question de présenter la nature et sources des données, le modèle économétrique à utiliser et enfin décrire la démarche méthodologique adoptée pour parvenir à nos résultats.

3.1. Nature et source des données

Notre échantillon étudié sera porté sur la zone CEMAC. Les données utilisées sont de natures qualitatives et quantitatives. Elles ont été compilées à partir de Medina et Schneider (2017), de la Banque mondiale plus précisément à partir du *World Development Indicators* (WDI-2018) et de l'enquête sur l'accès aux services financiers (FAS) du FMI. L'étude s'étant sur une période allant de 2007 à 2018 en raison de la grande quantité de données manquantes.

3.2. Présentation du modèle économétrique

Plusieurs études ont été menées sur l'analyse des déterminants de l'inclusion financière (Fungáčová and Weill, 2014, Zins and Weill., 2016 et Soumaré et al. 2018) respectivement en Chine, en Afrique et en Afrique centrale et de l'ouest. Pour mener à bien notre étude, le modèle économétrique utilisé est inspiré du modèle de Gopalan and Rajan (2015).

Le modèle économétrique de base est défini comme suit:

$$IF_{it} = \delta_{it} + \beta f_{bit} + \gamma X_{it} + u_{it}$$

Où IF_{it} l'IF du pays i au temps t ;

δ_{it} est l'effet fixe du pays

f_{bit} est la part des actifs bancaires détenus par des banques étrangères dans le pays i au moment t ;

X_{it} est une matrice de variables de contrôle mesurée à l'instant t ;

u_{it} est le terme d'erreur idiosyncratique.

β et γ sont les paramètres à estimer.

3.3. Présentation des variables

Plusieurs variables déterminent ou expliquent l'IF dans la zone CEMAC. Trois grandes catégories de variables sont identifiées : d'inclusions, économiques et institutionnelles.

➤ Variables dépendantes d'inclusion financière

A partir de la revue exhaustive de la littérature, nous avons retenu la Branche bancaire (BRCH) représentant les succursales bancaires pour 100 000 adultes (Allen et al., 2016), les Guichets Automatiques de billets (ATMs) qui est un proxy représentant le guichet automatique pour 100 000 adultes (Kim et al., 2018, Usha et Johnson, 2016), l'Assurance premium (LINSUR) mesurant le volume des primes d'assurance-vie sur le PIB (Kim et al., 2018), le Dépositaire (DEPO) mesuré par les comptes de dépôt auprès de banques

commerciales pour 1 000 adultes en tant que proxy de l'épargne (Cumming et al., 2014, Demirgüç-Kunt & Singer, 2017), le crédit bancaire (Credit) (Cumming et al., 2014., Neaime et Gaysset, 2018) et l'IF composite obtenu en calculant l'indice composite des différentes dimensions de l'inclusion financière par l'analyse en composante principale (ACP).

➤ **Variables socio-économiques**

Les facteurs socioéconomiques qui seront pris en compte dans cette recherche sont le Revenu par habitant (Rev), le niveau d'éducation (NivE), l'Age (Age) répartie en trois sous variables qui vont de la tranche de 15-24 ; 24-25 ans et 65 et plus, le téléphone mobile (TelMO), la population rurale (Pop Ru) subdivisée en zones urbaines et zones rurales et le genre (GENRE), le Secteur informel (Informel)

➤ **Variables institutionnelles**

Les variables institutionnelles sont composées de (La participation des citoyens et la responsabilisation (VR), Qualité des procédures légales (AL), L'état de droit (QRC), Contrôle de la corruption (CC), La stabilité politique et l'absence de violence (SP), L'efficacité des pouvoirs publics (EG)). Plusieurs études ont été menées pour démontrer le rôle que jouent les institutions dans le domaine financier et la croissance économique.

Après avoir présenté les variables et les signes attendus nous allons poursuivre notre travail avec la méthodologie à appliquer à notre travail.

3.4. Méthode d'estimation

L'IF est un enjeu crucial pour le développement économique des pays de la zone CEMAC. Pour comprendre les déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'IF dans la région, nous allons développer une méthode économétrique basée sur les Moindres Carrés Généralisés Faisables (MCGF). Cette méthode est utilisée pour estimer les paramètres du modèle économétrique à effet fixe sur données de panel en présence d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation. C'est une approche robuste car elle permet de prendre ces problèmes. Cette estimation permettra d'identifier les facteurs les plus importants qui influencent l'inclusion financière.

4. Résultats et interprétations

Les résultats de l'estimation des paramètres nous permettront de comprendre les déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'IF en zone CEMAC. Les résultats présentés dans le tableau 4 ci-dessous montrent que la zone CEMAC comporte plusieurs déterminants de l'IF à l'instar de l'éducation, l'âge, le téléphone mobile et certaines variables gouvernementales.

(VR ;AL et QRC) et ces déterminants sont aussi significatif à fonction de l'indicateur de l'IF choisi.

Tableau 3 : Résultats et interprétations économiques en zone CEMAC

VARIABLES	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
	BRCH	ATMs	LINSUR	DEPO	Crédit	IF
NivE	0.0819*** (0.0314)	0.170*** (0.0458)	0.00138 (0.000870)	1.646*** (0.561)	0.212 (0.300)	0.0875*** (0.0212)
Rev	0.000955 (0.00336)	-0.000529 (0.00489)	2.14e-05 (0.000112)	0.112* (0.0600)	-0.0190 (0.0409)	0.01255** (0.00215)
Age15-24	-12.60* (6.545)	-13.79 (9.534)	1.053*** (0.232)	-6.867*** (1.345)	-1.56* (0.816)	-16.19*** (5.161)
Age25-65	-28.95*** (6.665)	-49.58*** (9.710)	0.423* (0.218)	-3.949*** (1.214)	-3.793*** (0.769)	-19.19*** (4.592)
Age65 +	0.883 (1.024)	0.851 (1.492)	-0.0522 (0.0335)	31.31* (18.23)	-4.049 (12.60)	0.879 (0.633)
TelMO	0.834*** (0.291)	1.165*** (0.424)	0.0207** (0.00918)	14.19** (5.644)	1.253 (3.350)	0.418** (0.205)
PopRu	0.471 (0.507)	0.328 (0.738)	-0.0148 (0.0164)	-7.674 (9.014)	-19.11*** (5.818)	0.00969 (0.322)
GENRE	-1.337*** (0.3516)	-2.195*** (0.5122)	-0.878 (1.075)	-2,413*** (63.16)	-1,784*** (35.86)	-1.106*** (0.2344)
Informel	1.782 (1.884)	4.315 (2.745)	-0.121* (0.0625)	-18.86 (33.54)	-19.54 (21.91)	-0.687 (1.211)
VR	2.367** (1.176)	2.390 (1.713)	0.0181 (0.0398)	42.71** (21.75)	22.90* (12.38)	1.849** (0.775)
AL	-0.125 (0.821)	-1.913 (1.196)	0.0969*** (0.0245)	-3.912 (14.90)	1.694 (8.502)	0.140 (0.556)
QRC	0.175 (0.627)	1.309 (0.913)	-0.0142 (0.0215)	-13.53 (11.36)	1.414 (7.782)	-0.361 (0.413)
CC	1.218*** (0.444)	1.686*** (0.646)	-0.0318** (0.0143)	13.47 (8.235)	10.49* (5.450)	0.623** (0.284)
SP	-1.064*** (0.384)	-2.171*** (0.559)	-0.0228** (0.0111)	-16.98** (7.277)	-15.52*** (3.722)	-1.149*** (0.259)
EG	-0.825 (0.694)	-0.700 (1.011)	0.0510** (0.0225)	4.151 (12.98)	-11.79 (8.127)	-0.184 (0.453)
Constant	6.665*** (1.704)	1,079*** (0.2482)	-1.940 (5.324)	13,362*** (-3,101)	9,284*** (-1,809)	5.584*** (1.171)
Observations	54	54	55	52	59	50
Nombre de pays	6	6	6	6	6	6

*, **, *** significativité respectivement à 10%, 5% et 1% .Les valeurs (...) représentent la valeur des écart-types

Source : Auteur à partir des estimations

Le tableau ci-dessus présente les résultats de l'analyse des déterminants de l'IF dans la zone CEMAC. Il en ressort que le coefficient de la variable NivE est positif et significatif au seuil de 1% dans les modèles 1, 2, 4, et 6. Ainsi, si l'on augmente d'une unité, le niveau d'éducation, cela va entraîner une augmentation de 0.081 unité, 0.17 unité, 1.646 unité et 0.0875 unité respectivement les variables d'inclusions financières BRCH, ATMs, DEPO et l'IF. Ce résultat rejoint celui obtenu par Soumaré et al. (2018) qui trouve que l'éducation est positivement associée au indicateur d'inclusion financière. Ainsi, 'accès à l'éducation et à la formation est essentiel pour améliorer les compétences financières des populations. La variable Rev a un coefficient positif et significatif à 10 % dans les modèles 4 et 6. Ce résultat correspond à nos attentes car le fait d'avoir un compte formel est fonctement lié au niveau de revenu des individus. Néanmoins, ce résultat trouvé correspond à celui de Demirgüç-Kunt and Klapper (2013) qui trouve que le revenu est un déterminant majeur de l'inclusion financière. L'âge a une relation non linéaire avec les six indicateurs d'IF dans la zone CEMAC. Avec des coefficients positifs, négatifs et significatifs pour les catégories Age15-24 ; Age25-65 et Age 65 et plus, les personnes moins âgées sont plus susceptibles d'être financièrement incluses, mais à partir d'un certain âge, la probabilité d'être financièrement incluses diminue. Dans la zone CEMAC, le coefficient de la première catégorie d'âge est significatif et positif dans le modèle 3, significatif et négatif dans le modèle dans 4, 5 et 6. Ce résultat montre que cette tranche agit négativement sur les déterminants de l'inclusion. Dans la deuxième catégorie les coefficients sont significatifs et négatifs à 1 % dans les modèles 1, 2, 4, 5 et 6 et positifs dans le modèle 3. Dans la dernière catégorie, on constate que les coefficients sont positifs et significatifs dans le modèle 4. Ce résultat rejoint les travaux de Zins and Weill (2016). La variable TelMO possède un coefficient positif et significatif à 1% dans les modèles 1, 2 et à 5% dans les modèles 3, 4 et 6. Ainsi, une augmentation d'une unité du nombre de téléphones mobiles va entraîner respectivement une augmentation de 0.834 unité, 1.165 unité, 0.0207 unité et 0.411 unité de l'IF dans les modèles 1, 2, 3 et 6. Ce résultat va dans le même sens que celui trouvé par Demombynes and Thegeya (2012). Le coefficient de la variable PopRu est positif et significatif à 5% dans les modèles 2 et significatif et négatif dans les modèles 3 et 4. Le signe des deux derniers modèles va l'encontre des résultats attendus. Cependant, il faut noter que ses résultats montrent que la population rurale dans la CEMAC est en relation non linéaire avec les déterminants assurance et dépôts. Ce résultats rejoignent ceux obtenus par Lyons and Contreras (2017) qui pensent que les personnes vivant en zones rurales étaient en fait plus susceptibles de se heurter à des obstacles en matière d'inclusion financière. De

même, dans le modèle 6, son coefficient est significatif et négatif à 1%. Les résultats montrent que la population rurale dans la zone CEMAC a une relation non linéaire avec le déterminant crédits. Ces résultats corroborent ceux de Demirgüç-Kunt et Klapper (2012) qui pensent que le manque d'infrastructure dans les zones rurales ne favorise pas un accès facile aux services financiers ; La variable GENRE détient un coefficient négatif et significatif à 1% dans les modèles 1,2,4,5 et 6. Ceci peut s'expliquer par le fait que les ménages dirigés par les hommes sont plus enclins à accéder au financement formel et moins enclins à accéder au financement informel (Ghosh et Vinod, 2017). La variable informel a un coefficient négatif et significatif à 10 % dans le modèle 3. Ce résultat correspond à celui obtenu par Benjamin and Mbaye (2010) dans lequel ils indiquent que les entreprises formelles affichent des niveaux de productivité supérieurs à ceux des entreprises informelles. Cela suppose que les entreprises formelles incluent leurs personnelles qui n'est pas le cas avec les entreprises informelles.

Enfin, le coefficient de la variable gouvernance (VR) est positif et significatif à 5% dans les modèles 1, 4 et 6 et dans le modèle 5, il est significatif à 10%. Le signe des coefficients est conforme à la théorie et correspond à nos attentes. La variable (AL) a un coefficient positif et significatif à 1% dans le modèle 3. La variable (QRC) n'a aucun effet sur l'IF. La variable (CC) possède un coefficient positif et significatif dans les modèles 1 et 2 à 1% et dans les modèles 5 et 6, il est significatif et positif à 10% et 5%. Dans le modèle 3, il est significatif et négatif à 5%. Ce résultat reste un peu mitigé puisque le signe du coefficient de la qualité des institutions dépend fortement de l'indicateur choisi dans cette zone . Ces résultats rejoignent ceux obtenus par Kumar (2013). Les institutions financières et les politiques gouvernementales jouent un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion financière. Les déterminants de l'IF dans la zone CEMAC sont disparates et dépendent de la mesure de l'IF utilisée.

Il en ressort de cet article que le revenu, l'éducation, les personnes âgées de 65 et plus, le téléphone mobile et certains indicateurs de la gouvernance sont les déterminants importants de l'inclusion financière dans la zone CEMAC. Cela montre une évolution ascendante des transactions en monnaie électronique dans la région, notamment au Cameroun, au Gabon et au Congo. Les motifs de transactions les plus prépondérants sont le paiement des factures d'électricité, ce qui a considérablement réduit les files d'attente devant les caisses des sociétés d'électricité

Conclusion et recommandations

En conclusion, cet article avait pour objectif d'identifier les déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'IF dans la zone CEMAC en période pré-COVID-19 afin de comprendre les enjeux et opportunités. Pour y arriver, nous avons fait une revue des travaux de la littérature et une méthodologie adaptée. Au regard des différents résultats obtenus ci-dessus, les déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'IF sont multiples. Les obstacles liés à la demande incluent : le faible niveau d'éducation financière dans cette zone, faiblesse des lois réglementaires pour mieux protéger les consommateurs de services financiers, faible niveau d'accès de la population à l'éducation pour ne citer que ceux-là. Ainsi, pour améliorer l'inclusion financière en zone CEMAC les autorités doivent trouver les voies et moyens qui permettront aux populations démunies d'avoir facilement un accès aux services bancaires (femmes, jeunes, pauvres, etc.), et poursuivre leurs efforts pour augmenter le nombre d'emplois permanents et stables créés en mettant l'accent sur le genre. Pour cela, après la COVID-19, les autorités doivent renforcer l'éducation financière, améliorer l'accès aux documents d'identification, promouvoir et faciliter l'innovation et mettre en place une cellule de l'inclusion financière.

Bibliographie

- Ajide K.B. (2017). Determinants of Financial Inclusion in Africa: A dynamic panel data approach. *Journal of developing Areas*, 51(2), pp. 173-187.
- Allen F., Demircug-Kunt A., Klapper L. et Martinez Peria M.S. (2016). The foundations of financial inclusion: Understanding ownership and use of formal accounts. *Journal of Financial Intermediation*, vol. 27, n°2016, pp. 1-30.
- Allen F., J. Qian et C. Zhang (2011). An alternative view on law Institutions, Finance and Growth. Wharton Financial Institutions Center, Working Paper 11-64, University of Pennsylvania, Philadelphia.
- Allen F., E. Carletti, J. Qian and P. Valenzuela (2013). Financial Intermediation, Markets and Alternative Financial Sectors. In the *Handbook of the Economics of Finance*, ed G. Constantinides, M. Harris, and R. Stulz 759-98
- Amaira B. (2012). Gouvernance, libéralisation financière et croissance économique: Aperçu théorique et vérification empirique », vol. 12, n°9.
- Aterido R., Beck T. et Iacovone L. (2011). Gender and Finance in Sub-Saharan Africa Are Women Disadvantaged?. Policy Research Working Paper, *World*, n°February, pp. 1-51.
- Avom D. et Bobbo A. (2014). Réglementation bancaire et exclusion financière dans la

CEMAC. *Les cahiers de l'association tiers-monde*, vol. N°29.

Avom D. et Eyeffa E. (2007). Quinze ans de restructuration bancaire dans la CEMAC: qu'avons-nous appris?. *revue d'économie financière*, pp. 1-24.

Avom D. et Nana Kuindja R. (2017). Les barrières à l'entrée expliquent-elles le comportement des banques dans la CEMAC ?. *Revue d'économie financière*, vol. 127, n°3, pp. 309.

Banque Mondiale (2015). « Rapport annuel 2015 »

BEAC (2002). *Rapport annuel 2002*, 1-128 p.

Bearingpoint (2014). Les services financiers sur mobile : Revolutionner l'inclusion financière en Afrique. *Revue Banque*, n° 771, 34-37

Beck T. et Torre A. (2006a). WPS4026 The Basic Analytics of Access to Financial Services. *Journal of money*, 405-538

Beck T., Demirguc-kunt A., et Levine R. (2006b). The determinants of financial intermediation. *Journal of Money, credit and Banking*, 38(3), 701-726

Beck T., Demirguc-Kunt A. et Martinez Peria (2007). Reaching out: Access to and use of banking services across countries. *Journal of Financial Economics*, vol. 85, n°1, pp. 234-266.

Beck T., Feyen E., Ize A. et Moizeszowicz F. (2008). Benchmarking Financial Development. *World Bank Policy*, n°June, pp. 2012-2014.

Bloom D.E., Canning D. et Sevilla J. (2004). The effect of health on economic growth: A production function approach. *World Development*, vol. 32, n°1, pp. 1-13.

Bruhn M. et Love I. (2014). The real impact of improved access to finance: Evidence from Mexico. *Journal of Finance*, vol. 69, n°3, pp. 1347-1376.

COBAC (2010). *Commission Bancaire de l'Afrique Centrale*, 2010.

Cumming D., Johan S. et Zhang M. (2014). The Economic Impact of Entrepreneurship: Comparing International Datasets. *Corporate Governance: An International Review*, vol. 22, n°2, pp. 162-178.

Danquah M. et Iddrisu A.M. (2018). Access to mobile phones and wellbeing of non-farm enterprise households: Evidence from Ghana. *Technology in Society*.

Demetriades P. et Law S.H. (2006). Social Institutions and Economic Development. *International journal of finance and economics*, vol. 260, pp. 198.

Demirgüç-Kunt A. et Singer D. (2017). Financial inclusion and inclusive growth. Review of recent empirical evidence, n°April.

Demirgüç-Kunt A., Klapper L. et Singer D. (2013). *Financial inclusion and legal*

discrimination against women: Evidence from developing countries, 45 p 123-342

Demirguc-Kunt A., Klapper L., Singer D. et Oudheusden P. Van (2015), « Measuring Financial Inclusion around the World », n°April.

Demombynes G. et Thegeya A. (2012). Kenya's Mobile Revolution and the Promise of Mobile Savings.

Doucouré F.B. et Sène B. (2014). Microfinance et reduction de la pauvreté au Senegal : une analyse econometrique. *Revue Tiers Monde*, 217 (1), 147-166

Elgin C. et Uras B.R. (2013). Is informality a barrier to financial development?. *SERIEs*, vol. 4, n°3, pp. 309-331.

Fungáčová Z. et Weill L. (2015). Understanding Financial Inclusion in China. *SSRN Electronic Journal*.

Ghosh S. et Vinod D. (2017). What Constrains Financial Inclusion for Women? Evidence from Indian Micro data. *World Development*, vol. 92, pp. 60-81.

Gopalan S. et Rajan R.S. (2015). How Does Foreign Bank Entry Affect Financial Inclusion in Emerging and Developing Economies ?. *Journal of International Arbitrage*, 32(3), 275-298

Han R. et Melecky M. (2014). Financial Inclusion for Financial Stability Access to Bank Deposits and the Growth of Deposits in the Global Financial Crisis. *World Development Report*, vol. Background, n°2014.

Hugon P. (2007). Rentabilité du secteur bancaire et défaillances du financement du développement : le cas de la CEMAC. *Revue Tiers Monde*, vol. 192, n°4, pp. 771.

Kai H. et Hamori S. (2009). Globalization, financial depth, and inequality in Sub-Saharan Africa. *American Economic Review*, vol. 29, n°2, pp. 638-643.

Knack S. et Keefer P. (1997). Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation., vol. 112, n°4, pp. 1251-1288.

Kumar N. (2013). Financial inclusion and its deerminants: evidence from India. *Journal of Financial Economic Policy*, vol. 5, n°1, pp. 4-19.

Levine R., Norman L. et Beck T. (2000). Financial Intermediation and Growth. *Journal of Monetary Economics*, vol. 46, n°1, pp. 31-77.

Lyons A. et Contreras S. (2017a). A Simultaneous Model of Youth Entrepreneurship and Financial Inclusion Across Developing Countries ». *Ssrn*, vol. 2017, n°217.

Lyons A.C., Grable J.E. et Zeng T. (2017b). Infrastructure , Urbanization , and the Financial Inclusion of Chinese Households. vol. 1, n°217.

- Mauro P. (1995). Corruption and the Global Economy. *Quarterly Journal of Economics*, vol 110, N0 3, pp681-712
- Neaime S. et Gaysset I. (2018). Financial inclusion and stability in MENA: Evidence from poverty and inequality. *Finance Research Letters*, vol. 24, n°May 2017, pp. 199-220.
- Ouma S.A., Odongo T.M. et Were M. (2017). Mobile fi nancial services and financial inclusion : Is it a boon for savings mobilization ?. *Journal of Advanced Research*.
- Peachey S. et Roe A. (2004). Access to finance Preface / Acknowledgements., n°October.
- Rodrik D., Subramanian A. et Trebbi F. (2004). Institutions Rule : The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic. *Development Institutions Rule*, vol. 9, n°2, pp. 131-165.
- Schneider F., Buehn A. et Montenegro C.E. (2010). Shadow Economies all over the World : New Estimates for 162 Countries from 1999 to 2007 1 ». pp. 1-53..
- Soumaré I., Tchana F. et Kengne T. (2018). Analysis of the Determinants of Financial Inclusion in Central and West Africa. *World Bank*, vol. 24, n°3, pp. 0-14.
- Sykes J., Elder S., Gurbuzer Y. et Principi M. (2016). Exploring the linkages between youth financial inclusion and job creation., n°42.
- Tchouassi G. et Tamchap S.F. (2013). Influence des réformes bancaires et microfinancières sur le taux de bancarisation dans la zone BEAC Gérard Tchouassi et Suzy Flore Tamchap., n°1912, pp. 1-16.
- Zins A. et Weill L. (2016). The determinants of financial inclusion in Africa. *Review of Development Finance*, vol. 6, n°1, pp. 46-57

ANNEXE

Annexe : Statistiques descriptives sur les variables d'inclusion financières

Variables	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
BRCH	150	2.398133	1.752748	.29	10.37
ATMs	107	2.748318	2.776608	0	14.34
LINSUR	143	.2022378	.2044278	0	.88
DEPO	145	85.33393	57.87475	1.15	253.52
Crédit	156	81.07222	22.13047	22.2002	164.619
IF	90	3.67e-08	1.769173	-2.234731	5.404465